



MAIRIE DE LÉE

64320 LÉE
TÉL. 05 59 81 79 28
FAX 05 59 81 83 23

-2023/58-01-

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 064-216405712-20231219-2023_58_01-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 décembre 2023

Le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Lée, s'est réuni à la salle de réunion de la mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 15 décembre 2023 et transmise par voie électronique le 15 décembre 2023, et sous la présidence de ce dernier.

PRÉSENTS: Didier RIVIERE, Laurent BERGEROU, Maïté BALZANO, Adèle DUPÉ, Jean BERLANGA, Patrick CICCIA, Béatrice TROUILH, Jean-Marc VIALET, Gaëlle DOMINGUEZ.

PROCURATIONS : Jérôme CAZENAVE procuration à Adèle DUPÉ, Emmanuelle ROMANE : procuration à Maïté BALZANO, David BARADAT : procuration à Laurent BERGEROU, Patricia ISAFAMBA procuration à Didier RIVIERE, Marion JUNGAS : procuration à Gaëlle DOMINGUEZ.

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Paul ELISSALDE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean BERLANGA.

Nombre de conseillers : 15

Présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 14

Objet 1 : Approbation de l'avant-projet définitif de la restructuration du groupe scolaire

Le Maire expose que certaines subventions attendues pour le projet de restructuration du groupe scolaire sont obtenues et d'autres sont en phase d'approbation. Il convient désormais de passer en phase de réalisation.

L'avant-projet définitif a été établi par le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale.

Il demande donc au Conseil d'approuver l'avant-projet définitif établi par ce service.

Le Conseil Municipal,

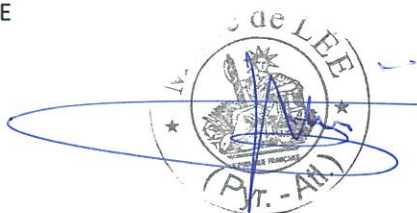
Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le dossier d'avant-projet définitif concernant le projet de restructuration du groupe scolaire.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lée, le 19 décembre 2023

Le Maire
Didier RIVIERE

Le secrétaire de séance



-2023/58-01

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
Reçu en préfecture le 22/12/2023
Publié le
ID : 064-216405712-20231219-2023_58_01-DE



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 22 décembre 2023

Mise en ligne sur le site internet le 22 décembre 2023